

L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Hérault au service des habitants de votre commune

L'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Hérault offre un conseil gratuit, indépendant et neutre sur les **questions juridiques, financières et fiscales relatives à l'habitat et au logement**, grâce à la contribution financière du Conseil Général et des collectivités locales, le Ministère du Logement, les professionnels du logement, les bailleurs sociaux, les organismes d'intérêt général, les représentant des usagers et des familles.

LA LOCATION

Vous êtes propriétaire bailleur

- Vous souhaitez mettre un logement en location. Quelles garanties prendre ? Connaître la fiscalité du bailleur ? Que faire en cas d'impayé ? Comment réagir et quelles procédures suivre ? Quelles aides pour améliorer le logement ?
 - *L'Adil vous répond sur vos droits et vos obligations.*

Vous êtes locataire

- Vos questions concernent le bail, le loyer, les charges, le dépôt de garantie, l'état des lieux, les réparations, des difficultés de paiement...
 - *L'Adil vous répond sur vos droits et vos obligations.*

L'ACCESSION A LA PROPRIETE

- Vous souhaitez devenir propriétaire ?
 - *L'Adil répond à toutes vos questions sur le financement et les aides dont vous pouvez bénéficier (PTZ...), vous propose d'établir en toute neutralité un diagnostic de financement et vous conseille sur les financements adaptés à votre projet (prêt, prêt à taux zéro, aides diverses ...)*

L'AMELIORATION DE L'HABITAT

- Vous souhaitez améliorer votre habitat, faire des économies d'énergie, connaître les aides financières et fiscales
 - *L'Adil vous informe sur subventions de l'ANAH, prêts aidés, éco-subvention, crédits d'impôts, aides locales....*

LA COPROPRIETE

- Vous êtes copropriétaire et vous souhaitez obtenir des renseignements sur votre règlement de copropriété, les assemblées générales, les charges, les travaux...
 - *L'Adil vous informe sur les règles régissant la copropriété, financements et aides aux travaux sur les parties communes...*

VOUS SOUHAITEZ RENCONTRER UN CONSEILLER DANS VOTRE COMMUNE OU UNE COMMUNE PROCHE DE LA VOTRE

Les conseillers de l'Adil vous reçoivent sur rendez-vous à :

- MONTPELLIER
- AGDE - PEZENAS
- CLERMONT-L'HERAULT - GIGNAC
- SETE – FRONTIGNAN
- LUNEL - MAUGUIO - LA GRANDE MOTTE
- BEZIERS - MAUREILHAN - SERIGNAN - SERVIAN
- LODEVE

NOUS CONTACTER ET PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

En composant le 04 67 555 555 (Taper 3)

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h

Sur notre site internet (www.adil34.org), vous trouverez des informations pratiques sur le logement (actualités législatives, notes juridiques, modèles de lettres, études socio-économiques...)

L'ADIL, C'EST AUSSI...

Une information juridique au téléphone :

- ✓ Du lundi au vendredi, de 9h à 12h30 et de 13h15 à 17h, composer le **04 67 555 555 (taper 1)**

Une réception sans RDV pour les questions locatives :

- ✓ A Montpellier (4 bis rue Rondelet) du lundi au vendredi de 9h à 12h30
- ✓ A Béziers (30 Avenue Gambetta) le mardi et le jeudi de 9h à 12h30
- ✓ A Sète (17 rue Pierre Séward) le mardi de 9h30 à 12h30